



MONDIALISATION

la table est mise, mais pour qui ?



AMI, OMC, AGCS, OCDE: Quelle famille!

Par Michel Bélair*

Les regroupements commerciaux, comme les alliances politiques ou militaires visant à les protéger, ce n'est pas nouveau. L'Histoire en est farcie. Et les traités consacrant les relations privilégiées entre deux ou plusieurs États sont monnaie courante depuis l'Antiquité.

Ces « accords généraux sur le commerce » ont pris toutes les formes à travers les âges, militaires la plupart du temps. Mais les marchands phéniciens, par exemple, ont réussi à conquérir pacifiquement la Méditerranée en ouvrant des comptoirs jusqu'à Marseille; et Venise et Gênes ont plus tard érigé des empires commerciaux gigantesques en envoyant leurs navires marchands redéfinir les frontières du monde connu. Leur but était le

même: ouvrir, avec ou sans contrainte, de nouveaux marchés d'échange de produits, de biens et de services. Plus près de nous, les exemples sont encore plus nombreux: le Marché commun puis l'Union européenne, l'Accord de libre-échange puis l'ALENA et peut-être même la ZLEA (voir notre *Petit lexique de sigles à majuscules*, un peu plus loin). Sans oublier l'ASEAN, l'APEC (de brûlante mémoire) et le MERCOSUR.

De nos jours, les regroupements d'intérêt et les grands ensembles ont la cote; on le voit partout, maintenant qu'Internet a tissé sa toile au milieu de nos vies et depuis aussi que les fusions de tous types ont conduit à la création

d'immenses conglomerats aux dimensions planétaires célébrant le néolibéralisme triomphant et le « meilleur des mondes ».

Alors pourquoi réagit-on si mal devant la mondialisation? Pourquoi Seattle? Pourquoi Montréal et le SalAMI? Pourquoi ce Sommet des peuples qui se prépare à Québec?

De l'indifférence à la confrontation De la *globalization* à la mondialisation

Aujourd'hui que tout le monde a la mondialisation sur le bout des lèvres et au bout des doigts, on en oublie presque que le terme – et la réalité qu'il recouvre, évidem-



Léo-Paul Lauzon de l'UQAM :

« Tout à deux vitesses : celle des riches et celle des pauvres. Parce que le droit qui prime maintenant, c'est le droit de contracter sans aucune entrave en faisant appel à la loi du marché. Comme si le marché était un phénomène naturel ! »

ment – est tout neuf. En 1989, peut-être 1988, dans l'indifférence générale ou presque, on amorçait alors à Montevideo le dernier cycle, crucial, des négociations commerciales de l'*Uruguay Round*. Les nations du monde discutaient là librement – sans aucune pression médiatique ou populaire – d'abolition des barrières tarifaires et d'assouplissement des règles régissant les échanges commerciaux entre les pays, selon les échéances prévues par les « vieux » accords du GATT mis sur pied après la Seconde Guerre mondiale. On n'ar-

riva à un compromis, difficile, que plusieurs années plus tard à Marrakech en 1994 : le GATS – l'AGCS en français. Compromis acquis au prix de sérieux accrochages, on s'en souvient, autour de deux secteurs précis : l'agriculture et la culture, deux domaines clés en ce qu'ils incarnent la survie et l'identité des peuples. Mais bref, c'est de ces discussions uruguayennes que surgit tout à coup le mot anglais *globalization*... que les Français s'empressèrent de traduire par mondialisation.

Depuis, les choses se sont considérablement accélérées. Le mot « mondialisation » s'est lentement glissé dans les replis les plus quotidiens de la vie ordinaire de l'Occidental moyen. Le GATT n'existe plus, remplacé depuis le 1^{er} janvier 1995 par l'Organisation mondiale du commerce, l'OMC, un organisme plus musclé qui s'est donné les moyens de sanctionner les récalcitrants. Dirigé par le Néo-Zélandais Mike Moore, l'OMC regroupe 138 pays membres et une trentaine d'autres y ayant le statut d'observateurs. Par l'entremise de son ORD (Organisme de règlement des différends), l'OMC a ainsi permis aux États-Unis et au Canada d'imposer une surtaxe de 100 % sur des produits français, comme le roquefort, en guise de représailles contre l'Hexagone, qui refuse de laisser entrer chez elle le bœuf nord-américain nourri aux

antibiotiques et aux hormones. Et c'est cet OMC, fidèle en cela aux objectifs ayant présidé à sa naissance, qui lança, par OCDE interposé, les pourparlers devant mener à l'AMI, le fameux Accord multilatéral sur les Investissements qui allait mettre le feu aux poudres.

Petit zoom avant

On est maintenant en 1998... L'opinion publique un peu partout à travers le monde vient de prendre conscience de ce qu'impliquent les négociations de l'AMI ; des « droits » mondiaux pour les entreprises multinationales qui se verraient ainsi traitées sur le même pied que les investisseurs locaux partout à travers le monde... sous peine de représailles. On n'en perçoit alors que les conséquences très lourdes pour les industries culturelles qui voient arriver la subtile machine hollywoodienne avec ses multiplex, ses gros sabots et son rouleau compresseur. Et en France, tout de suite, les cinéastes se mettent à jouer du coude en ameutant l'opinion. Résultat : les représentants du gouvernement réclament l'exception culturelle, bientôt suivis par le Canada. En mai de la même année, l'Opération SalAMI – « Nous ne serons pas la chair à saucisse des mondialiseurs de l'injustice ! » – tente de paralyser la Conférence de Montréal sur la mondialisation des économies : les policiers de l'escouade tactique effectuent une centaine d'arrestations. Le ton monte. Puis un an plus tard, le 12 août 1999, José Bové, un producteur de roquefort de l'Aveyron, « démonte » un McDonald's en construction à Millau avec neuf producteurs de lait de brebis en colère et devient l'un des premiers symboles de la lutte antimondialisation.

La tension est devenue palpable partout... et bientôt, les pourparlers de l'AMI débouchent sur une impasse. Les fonctionnaires des pays membres de l'OMC n'ont alors plus d'autre choix que de repousser l'échéance vers le cycle de négociation suivant, celui du *Millennium Round*. La table est mise. Au menu : la libéralisation de l'agriculture, de la santé, de la culture, de l'éducation, des transports et de l'environnement. Dans la foulée des dispositions prévues par l'AGCS, tout est négociable. Tout devient un marché, les services publics y compris.

« Contestation citoyenne » Première rencontre à l'agenda : novembre 1999. A Seattle...

Seattle est un choc, tout autant qu'un échec. Évidemment. Un *crash course* aussi en « Mondialisation 101 ». Toutes les télé du monde ont retransmis les mêmes images de répression policière et de vandalisme. Tous les politiciens ont pris note, officiellement. Et tous les médias ont tenté d'expliquer la portée de ce qui se passait là en faisant appel à des spécialistes et à des vulgarisateurs. En vrac, on a eu droit à tout : aux OGM et aux monopoles qui les produisent en série ; aux pratiques antienvironnementales des grandes

Membre du RCIC, le GRIC se joindra à une foule d'organismes dont voici une liste partielle :

Alternatives :

l'Association canadienne des avocats du mouvement syndical ;

l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AOCO) ;

la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) ;

le Centre d'études sur les régions en développement de l'Université McGill (CERD-McGill) ;

le Centre international de solidarité ouvrière (CISO) ;

le Centre québécois du droit de l'environnement (CODE) ;

la Confédération des syndicats nationaux (CSN) ;

le Conseil central du Montréal métropolitain (CSN-CCMM) ;

CUSO-Québec ;

Développement et Paix :

la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) ;

la Ligue des droits et libertés ;

le Réseau québécois des groupes écologistes (RGGE) ;

Solidarité populaire Québec (SPQ).

Le Sommet des peuples

Le Sommet des peuples, aura lieu à Québec quelques jours avant la rencontre des 34 chefs d'État. Une série de rencontres et de manifestations diverses sont prévues à l'horaire. Au-delà de la diversité des groupes en présence, on tentera, par des actions non violentes et responsables, d'y faire connaître et d'y diffuser de l'information sur l'absolue nécessité d'une mondialisation à visage humain. Le printemps sera chaud. Car c'est bien clair : toute l'agitation autour de l'AMI a mené à une solidarité nouvelle qui est celle de la prise de parole. Et il est tout aussi clair que la table est mise. Reste à savoir vraiment pour qui.

multinationales; aux *maquilladoras* (usines construites par les multinationales dans des pays en voie de développement) de tous les types qui poussent comme des champignons dans certaines régions du monde; à la logique du profit et de la rentabilité, et aussi à l'enrichissement collectif et aux principes sacrés de la libre entreprise et de la libre circulation des capitaux... Mais il y a surtout qu'avec Seattle l'opinion mondiale est brutalement alertée. Et que les points de vue se radicalisent autour du concept même de mondialisation.

Les syndicats, les groupes populaires et les environnementalistes prennent rapidement position contre ce qu'ils voient comme une sorte de prise d'otage de la population en général et comme une abdication des États devant les volontés du « capital ». Un fort mouvement de « contestation citoyenne » prend racine un peu partout. On s'interroge sur le rôle et les pouvoirs de l'OMC. Des groupes populaires remettent en question toutes les institutions à caractère « mondialisant ». Au printemps 2000, on marche à Washington contre les politiques du Fonds monétaire international (FMI). En septembre, on manifeste à Prague lors de l'assemblée annuelle de la Banque mondiale (BM) et du FMI. En novembre, on récidive à Marseille contre la création d'une zone euroméditerranéenne de libre-échange (ZEMLE). En décembre à Paris, les ONG françaises convoquent un sommet des ONG pour discuter d'alternatives à l'OMC et à l'OCDE. En janvier 2001, à Porto Allegre au Brésil, on organise un sommet anti-Davos. Et en avril 2001 chez nous, à Québec,

Participation de l'Université du Québec

Le réseau de l'Université du Québec participera à plusieurs titres aux discussions qui se dérouleront dans le cadre du Sommet des Amériques de Québec. Une foule d'experts de tous les secteurs ont travaillé et travaillent encore à des mémoires et à des documents divers présentés par les deux camps. Certaines composantes du réseau ont aussi planifié certaines activités. Tout juste avant le Sommet, par exemple, l'ENAP organise une vidéoconférence Mexique-États-Unis-Canada sur « la gouvernance des Amériques ». Mais c'est par l'entremise du Groupe de recherche sur l'intégration continentale (GRIC) de l'UQAM que l'UQ participera à l'Opération Québec printemps 2001 (OQP2001) à l'intérieur de la coalition formée par le Regroupement québécois pour l'intégration continentale.

une coalition formée de groupes de pression de toutes origines, prépare le Sommet des peuples en ciblant l'avènement prévu de la ZLEA ...

En un peu plus de deux ans, voilà qu'on est clairement passé de l'indifférence à la contestation ouverte.

Pour et contre et vice versa Envahissement horizontal, nouvel humanisme et capitalisme global

Les enjeux sont majeurs, il faut l'avouer. Ils touchent en fait la plupart des habitants du globe dans le plus petit des détails de leur vie, pas beaucoup moins. Ils sont parallèles, ces enjeux, à la propagation fulgurante d'Internet sur la planète et à la multiplication exponentielle des échanges qui se trouve lovée au cœur même de l'explosion qu'elle a provoquée. Comme le souligne le juriste **Gil Rémillard**, professeur à l'École nationale d'administration publique (ENAP): « Ils sont partout, parce que le défi de la mondialisation est relié à la révolution numérique ».

Ils sont partout comme ces méga-entreprises qui ont alarmé les Français en 1998 et qui contrôlent la planète Divertissement: les contenus (textes, images, musique), les supports de diffusion (journaux, magazines, CD, films, télé) comme les moyens de les diffuser (chaînes d'imprimés, compagnies de disques, satellites, portails Internet). Faut-il donc voir la mondialisation comme une menace, un « envahissement horizontal » ou, au contraire, un pas de plus vers le partage des richesses et un « nouvel humanisme » fondé sur l'ouverture, ainsi que l'affirment ses défenseurs? Est-il possible de tracer un portrait concret des retombées de la mondialisation sur le Québec?

Léo-Paul Lauzon, du Département des sciences comptables de l'UQAM, souligne d'abord que la mondialisation vue sous l'angle de l'intensification des échanges n'a rien de négatif. « De tout temps les humains ont échangé, personne n'est contre cela », précise-t-il tout de suite. Mais pour lui, la mondialisation telle qu'elle se dessine pose un problème de fond. Un vice de forme. Et la menace est très claire.

En fait, il préfère parler de capitalisme global plutôt que de mondialisation. « Le terme n'est pas de moi, c'est le magazine *Business Week* qui l'utilise. Moi, voyez-vous, je parlais plus volontiers d'impérialisme, de recolonisation de la planète tout entière par une poignée de multinationales. Dans tous les secteurs, ces nouveaux mastodontes résultant des fusions qui ont cours depuis une dizaine d'années imposent leurs diktats sans se faire concurrence entre ►



Michel Cartier de l'UQAM



Serge Demers de l'ISMER



Raymond Brulotte de la Têluq



Source : OQP 2001
[www.oqp2001.org/
fr/pages/photos](http://www.oqp2001.org/fr/pages/photos)

eux. Et cela donne des choses aberrantes. Il n'y a plus de rapport de forces et les travailleurs de partout sont maintenant en compétition pour le PBDC : le plus bas dénominateur commun. Et les politiciens et les gouvernements ne peuvent rien y faire. »

Selon le directeur de la chaire d'études socio-économiques de l'UQAM, cette collusion des grandes multinationales se fait sentir dans tous les secteurs de l'activité économique, pas seulement dans les communications, mais aussi chez les pétrolières comme dans les assurances, les produits pharmaceutiques et tous les autres grands marchés. Partout. Et cela amène déjà Québec à consentir des aides « scandaleuses » sous formes de congé d'impôt. « D'un côté, les grandes entreprises réalisent des profits "shylockiens" (un taux « shylockien » fait référence à des pratiques abusives) et, de l'autre, la richesse collective diminue et celle des travailleurs, encore plus. Trouvez-vous normal que la Standard

Life ne paye pas d'impôt ou qu'une société comme Merck-Frost, par exemple, réalise un rendement de 46 % après impôt ? C'est encore meilleur que celui des Hell's Angels ! »

Face à la mondialisation, Léo-Paul Lauzon est très pessimiste, faut-il le préciser, et il n'entrevoit pas l'avenir avec confiance. « Tout est devenu prétexte à commerce, on ne fait plus de différence. Tout est à vendre : la santé comme les crottes au fromage. Même chose pour les infrastructures, l'éducation, les transports en commun, l'eau... Tout à deux vitesses : celle des riches et celle des pauvres. Parce que le droit qui prime maintenant, c'est le droit de contracter sans aucune entrave en faisant appel à la loi du marché. Comme si le marché était un phénomène naturel ! Non, mais... Les profits des grandes entreprises sont de plus en plus importants, mais la richesse des individus n'augmente pas. On vit une sorte de retour aux années 40 : les inégalités économiques s'amplifient, les pauvres sont plus pauvres, l'accès aux services se rétrécit et l'on démantèle nos acquis sociaux. Tout cela m'attriste. Et tout cela me fait peur. Parce que c'est dangereux ce qui se passe présentement. Ça peut mener à l'éclatement, à la violence, à la fin de la démocratie... »

Protéger les spécificités culturelles, valoriser la diversité

Raymond Brulotte, un économiste de la Télé-université (Téluq), spécialisé dans la formation à distance et les institutions financières, met le doigt lui aussi sur la pertinence du débat social soulevé par ces questions. « Mais l'objet du débat, poursuit-il, n'est pas de savoir si on doit encourager ou bloquer

le processus de mondialisation. Il s'agit plutôt d'examiner comment aménager ce processus dans le respect des sociétés et des cultures. »

Car pour lui, les avantages d'un accroissement des échanges commerciaux avec le reste du monde



sont multiples et se traduisent concrètement dans l'économie de tous les jours : plus grand choix de produits et de services, amélioration de la qualité en raison de la concurrence, diffusion plus large et plus rapide de la technologie nouvelle, circulation plus facile et moins coûteuse de la main d'œuvre, gains de productivité des entreprises, potentiel de croissance accru en raison de l'élargissement du marché, amélioration du niveau de vie, etc. « Mais une intégration plus poussée des économies,

poursuit Raymond Brulotte, aura un impact encore plus global qui se traduira de différentes façons. Dans la convergence des réglementations et des normes – normes de comptabilisation, critères de solvabilité des entreprises, internationalisation des

accès à des produits financiers plus diversifiés, réduisant ainsi le niveau de risque de leur portefeuille.»

Mais notre économiste est bien conscient des dangers et des défis posés par la mondialisation. « Il y a effectivement risque d'homogénéisation des sociétés à travers la diffusion de produits culturels standardisés ; on doit trouver les moyens de protéger les spécificités culturelles et de valoriser ainsi la diversité. Il faudra voir aussi à ce que l'État puisse continuer à assurer un minimum de cohésion sociale et de soutien des individus tout en n'ayant pas à se plier à une sorte de surenchère pour attirer des entreprises. Néanmoins, j'estime que le mouvement de libéralisation des échanges est à la source d'un potentiel de croissance significatif, principalement pour les pays en voie de développement, dans la mesure où ils acceptent de laisser jouer le marché et de se doter de mécanismes juridiques d'encadrement des forces du marché.»

Parce que la mondialisation touche tous les aspects de nos vies

Parlons-en de ces « mécanismes juridiques d'encadrement » avec Gil Rémillard, l'ancien ministre du gouvernement Bourassa qui a piloté la refonte du Code civil québécois. M. Rémillard voit la mondialisation comme « un défi extrêmement stimulant ». « En termes clairs, nous avons maintenant à développer un droit fondé sur des normes internationales dans presque tous les secteurs, explique-t-il, parce que la mondialisation touche tellement d'aspects de nos vies par cette multiplication des échanges engendrée aussi par la révolution numérique. C'est un peu à cela que nous nous sommes occupés en incorporant dans le nouveau Code civil beaucoup d'aspects qui découlent de traités internationaux. Notre tâche consiste à codifier tout cela tout en protégeant les identités nationales de

façon à rendre le processus de mondialisation équitable pour tous. Je pense qu'il n'est possible de le faire qu'en développant un tronc commun juridique qui tiendra compte de la spécificité des nations. »

Pour le professeur de droit ayant goûté à la réalité quotidienne de la vie politique qu'est Gil Rémillard, le Sommet des Amériques – et les fondements du traité de la ZLEA qui pourrait en découler – est une occasion rêvée de jeter ►



soumissions, exigences environnementales imposées aux producteurs, etc. Dans la plus grande stabilité de l'activité économique, aussi, le marché mondial agissant comme facteur anticyclique – si l'activité économique canadienne ralentit, la demande internationale agira comme un facteur de support de la demande globale, et vice versa. Sans compter qu'elle permet aux pays en voie de développement de prendre part à la croissance de l'économie mondiale et aux épargnants d'avoir

**Gil Rémillard
de L'ENAP**
«La mondialisation
doit avoir un
visage humain,
c'est indéniable.
On doit travailler à
un tronc commun,
oui, mais pas au
prix de l'identité
des nations, c'est
juste.»



les bases d'un monde plus humain, plus sensible et plus équitable. Sans jouer à l'autruche. «Il faut voir ce qui s'est passé à Seattle, reprend-il, comme un avertissement très clair des exclus. Et nous devons en tenir compte, tout en déplorant les moyens dont certains se sont servis. La mondialisation doit avoir un visage humain, c'est indéniable. On doit travailler à un tronc commun, oui, mais pas au prix de l'identité des nations, c'est juste. Nous devons aussi revoir nos façons de faire pour que la qualité prime avant la quantité. Cela est très clair en agriculture, par

exemple, avec cette psychose de la vache folle et des OGM. Mais je suis très confiant : les signaux d'alarme sont clairs et nous devons y apporter des correctifs», conclut-il.

Le point de vue des environnementalistes

Du côté des groupes environnementalistes justement, on a des arguments de poids, il faut bien l'admettre. Ils affirment tous, souvent avec preuves à l'appui, que les accords de libre-échange tendent à diminuer les standards en privilégiant la compétitivité des entreprises - pour qu'elles rivalisent avec celles de pays où les normes environnementales sont plus permissives - et en affaiblissant les recours des pays hôtes face aux violations de leurs normes.

Serge Demers, directeur de l'ISMER (Institut des sciences de la mer de Rimouski), un groupe de recherche de l'UQAR, souligne à quel point certaines craintes véhiculées par ces groupes sont plutôt alarmantes. «On n'a qu'à penser aux OGM, par exemple. Le problème c'est qu'on en sait très peu de choses. On ne peut pas vraiment affirmer que les grandes sociétés qui contrôlent ce secteur comme Monsanto, en Amérique, et Novartis en Europe, tiennent le monde en otage comme on l'a

entendu souvent. Mais c'est un fait que nous ne connaissons pas les effets potentiels de ce type d'organismes sur l'environnement ni sur la santé humaine. Il n'y a pas péril en la demeure, mais il s'agit d'être prudent. Nous sommes peut-être en train de jongler avec une bombe déjà amorcée...»

En Europe, des lois ont été votées afin que la population soit informée sur les produits qui contiennent des OGM. Ici, l'application de telles mesures semble difficile à obtenir.

Le point de vue des syndicalistes

Quant aux trois grandes centrales syndicales québécoises, elles ont déjà pris position sur la mondialisation. «Elles craignent, comme le mouvement syndical à l'échelle mondiale, explique l'économiste **Raymond Brulotte** de la Têluq, qu'une ouverture encore plus grande des marchés se traduise par un déplacement massif des activités de production vers les pays en voie de développement - créant du chômage à l'intérieur du pays - et que cela résulte en un abaissement des conditions de travail acquises dans les pays occidentaux.» Déjà en mars 1998, la CSN se prononçait contre l'AMI à la suite d'une longue analyse (www.csn.qc.ca/Pageshtml12/AMI.html#anchor7351628) et suggérait une série de mesures au gouvernement québécois. Plus récemment encore, en septembre 2000, la centrale syndicale déposait une série de recommandations (www.csn.qc.ca/Memoires/MemZLEA.html) devant la Commission des institutions de l'Assemblée nationale sur la création de la ZLEA. On peut y lire les mêmes revendications et les mêmes mises en garde. «Malheureusement, tous les objectifs généreux décrits lors du lancement des négociations, tels que développer la prospérité, élever le niveau de vie des populations, améliorer les conditions de travail, protéger l'environnement, assurer le respect et la promotion des droits des travailleurs et des normes fondamentales du travail reconnues à l'échelle mondiale, se réduisent à trois seuls impératifs économiques : établir une zone de libre-échange où seront éliminées les barrières au commerce des biens et des services et à la circulation des investissements, débarrasser les économies nationales, particulièrement les marchés du travail, de toute contrainte à l'égard des entreprises de production et des investisseurs, et transformer tous les aspects de la vie humaine et sociale en marchandises et donc en objets soumis aux seules règles libéralisées du commerce aux bénéfices des entreprises multinationales, particulièrement américaines.»

Même son de cloche du côté de la FTQ (www.ftq.qc.ca/ftq.html), qui déposait aussi un mémoire devant le même comité de l'Assemblée nationale et de la CSQ, la Centrale des syndicats du Québec, l'ancienne CEQ. L'unanimité, à quelques variantes près, est donc de rigueur dans le monde syndical : on n'est pas vraiment contre la mondialisation, mais elle doit profiter aux gens,

PETIT LEXIQUE DE SIGLÉS À MAJUSCULES

- ALE: Accord de libre-échange
- ALENA: Accord de libre-échange nord-américain
- AMI: Accord multilatéral sur les investissements
- APEC: Asia-Pacific Economic Cooperation
- ASEAN: Association of South East Asian Nations
- BM: Banque mondiale
- CCIFQ: Centre de coopération interuniversitaire franco-québécois
- CHÉPQUD: Conférence des recteurs et principaux d'universités
- CSN: Confédération des syndicats nationaux
- CSQ: Centrale des syndicats du Québec
- EFTA: European Free Trade Agreement
- FMI: Fonds monétaire international
- FTQ: Fédération des travailleurs du Québec
- GATT: General Accord on Tariffs and Trade
- GATS: Voir AGCS
- GRIC: Groupe de recherche sur l'intégration continentale (UQAM)
- ISMER: Institut des sciences de la mer de Rimouski
- MERCOSUR: Mercado Común del Sur
- NTIC: Nouvelles technologies de l'information et des communications
- NAFTA: Voir ALENA
- OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
- OGM: Organismes génétiquement modifiés
- OMC: Organisation mondiale du commerce
- ONG: Organisation non gouvernementale
- OGP 2001: Opération Québec printemps 2001
- ORDOMC: Organisme de règlement des différends de l'OMC
- RDC: Regroupement québécois pour l'intégration continentale
- UE: Union économique européenne
- ZEMLE: Zone euro-méditerranéenne de libre-échange
- ZLEA: Zone de libre-échange des Amériques

au vrai monde, pas aux seules grandes multinationales.

À gauche, à droite, au centre, le constat est finalement partout le même, qu'on soit pour ou contre la mondialisation: échangeons plus encore, oui, mais faisons-le vraiment ensemble et sans oublier personne. Beau programme...

L'université plus « universelle » ?

Et l'université québécoise dans tout cela? En quoi sera-t-elle touchée par la mondialisation? Le sera-t-elle un peu, beaucoup, passionnément... Pour certains, les répercussions de la mondialisation se font déjà sentir jusque dans les salles de cours du réseau de l'UQ comme de toutes nos universités.

Comme le juriste Gil Rémillard, **Michel Cartier**, le spécialiste des nouveaux médias de l'UQAM, estime que « la mondialisation est d'abord un processus d'intégration économique s'appuyant sur les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) ».

Dans un long texte prospectif consacré à l'horizon 2005 (www.mmedium.com/dossiers/2005), il explique qu'il faudra réussir d'une façon ou d'une autre à « créer des programmes d'éducation (écoles, universités, éducation permanente et formation professionnelle) pour harmoniser le passage des citoyens à la nouvelle société ».

C'est précisément ce qu'affirme **Georges Arcand**, responsable des dossiers internationaux du siège social de l'UQ. « L'impact de la mondialisation se traduit déjà par une internationalisation de l'université, remarque-t-il. À l'avenir, cela se fera sentir encore davantage dans les contenus et dans les approches pédagogiques tout comme dans la multiplication des échanges et des stages à l'étranger. C'est aussi en prenant de plus en plus conscience des différences qu'il nous faudra modifier, harmoniser plutôt, les règlements académiques. En ayant toujours comme objectif de former nos étudiants à cette nouvelle réalité. Nous avons encore beaucoup de travail à faire, oui, mais on peut déjà affirmer que c'est d'abord par la mobilité des personnes que l'université devien-

SOMMET DES AMÉRIQUES

C'est du 20 au 22 avril 2001 que les 34 chefs d'États de l'Organisation des États américains (OEA) se rencontreront à Québec pour le Sommet des Amériques, dans un périmètre protégé, on le sait, par la Gendarmerie royale du Canada.

Le sommet de Québec se place dans le cadre des discussions devant mener à la création de la ZLEA, la Zone de libre-échange des Amériques. Il a été précédé de deux autres rencontres préliminaires à Miami et à Santiago où l'on est parvenu à conclure, notamment, des ententes intéressantes dans le secteur de l'éducation. Ses objectifs sont ambitieux. Très ambitieux.

Faisant écho aux désirs et aux craintes exprimés par la plupart de nos interlocuteurs jusqu'ici, ils énoncent la mise en place d'une société plus juste, plus égale, plus riche et même plus propre. Les discussions tourneront autour des moyens de créer la prospérité pour tous les membres de la ZLEA; on y parlera de justice sociale, d'inclusion et d'intégration économique, de réduction de la pauvreté aussi. C'est dans ce premier contexte qu'on abordera la question de la responsabilité sociale des entreprises.

Mais on abordera aussi les thèmes de la justice, de l'équité et des droits de l'homme... que l'on liera probablement à l'amélioration des conditions de vie des citoyens. Et pour abolir encore plus les frontières, on cherchera des moyens de bonifier, partout, les relations entre les gouvernements et le secteur privé. C'est ici, selon tous nos experts, qu'il faudra se montrer le plus vigilant.

Ce qu'on attend du Sommet des Amériques? L'Université du Québec a accepté de se joindre au Comité de la chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain sur la valorisation du Sommet des Amériques pour contribuer au processus démocratique. « Dans notre esprit, il y a trois délégations à accueillir de la meilleure manière possible, explique **Serge Cabana**, directeur des relations publiques à l'Université du Québec: celle des 34 chefs d'États et leurs suites, celle des trois mille médias et celle des milliers de participants au Sommet des peuples. » L'Université du Québec organisera d'ailleurs, avant et pendant le Sommet, diverses activités, telles un colloque sur la Gouvernance des Amériques en mars (ENAP) et un site Web sur le sujet. L'Université du Québec entend également faire la promotion de son réseau d'experts sur la mondialisation auprès de la presse nationale et internationale, par la diffusion d'un répertoire de ses experts en la matière.

Des résultats concrets qui tiennent compte des questions posées par Seattle, répondent les porte-parole des deux camps. Incroyable mais vrai, on s'attend en effet à ce que la mondialisation prenne un visage humain à Québec.

La batterie de technocrates des 34 gouvernements impliqués – plus de neuf mille personnes participeront au Sommet dont trois mille journalistes – planche concrètement sur des accords-cadres dans plusieurs secteurs. On sait déjà, par exemple, qu'on entendra beaucoup parler des NTIC. Mais pour la plupart, ces accords-cadres impliquent que les transformations sociales, économiques et technologiques provoquées par le fort courant de mondialisation qui agite le monde depuis cinq ans se basent sur des valeurs communes comme la démocratie, la justice, le partage et la liberté.

Restera à voir ensuite quelle liberté primera: celle de commercer sans entrave, comme le soulignait Léo-Paul Lauzon, ou celle de réaliser son « potentiel humain » comme le souhaite Gil Rémillard...

dra plus universelle. » Déjà, le gouvernement québécois investit en ce sens avec son nouveau programme visant à favoriser la mobilité des étudiants (voir notre encadré).

Autre impact majeur à prévoir: l'interdépendance. En s'ouvrant à une réalité plus large, l'université multiplie du même coup ses champs d'horizon. « Cela est devenu très clair avec l'ALENA, reprend Georges Arcand. Nous faisons face maintenant à des problématiques d'interdépendance – on n'a qu'à penser à l'environnement ►

Étudier à l'étranger : enfin possible

Le gouvernement du Québec vient d'investir une somme de 10 millions de dollars dans un nouveau programme visant à favoriser la mobilité des étudiants. Le programme est géré par la CREPUQ selon le bon vieux système du nombre d'étudiants inscrits à temps complet. L'Université du Québec se voit ainsi attribuer une somme de 2,5 millions de dollars et des poussières. Selon les projets soumis, les sommes sont ensuite administrées localement par chacune des constituantes du réseau.

Les critères d'attribution sont simples : l'étudiant désirant effectuer un stage à l'étranger doit être un étudiant inscrit à temps complet à son institution, on l'a vu. Le stage doit référer à une activité créditée au programme d'étude de l'étudiant. Et il est d'une durée maximale d'un an.

Le nouveau programme est aussi ouvert aux étudiants à la maîtrise et au doctorat. On peut également en profiter pour effectuer des stages en laboratoire.

L'encadrement est mixte, plusieurs accords ayant déjà été conclus avec des universités participantes en Europe et aux États-Unis principalement.

Les montants attribués dépendent du lieu où le stage est effectué. Pour un stage aux États-Unis, en Europe et en Australie, l'étudiant-stagiaire peut recevoir 1000 \$ par mois jusqu'à concurrence de 8000 \$ par année. Ailleurs à l'extérieur, le Canada y compris, la somme maximale versée est de 750 \$ par mois.

Si le programme vise à apporter des changements dans la mentalité des étudiants en les incitant à étudier à l'étranger – une tendance à la baisse s'il faut en croire un rapport présenté au MEQ par le CCIFQ (Centre de coopération interuniversitaire franco-québécois) et auquel on a fait écho dans *Le Devoir* du 29 novembre dernier –, il ne manquera pas non plus de provoquer des changements au niveau des universités mêmes puisqu'il implique un programme de reconnaissance d'équivalences et la mise sur pied d'un système d'encadrement mixte.

diat. Mais il faut bien souligner que la formation médiatisée ne se réduit surtout pas à une façon d'envoyer, par télévision, par cassette ou par Internet, une information technique. Il faut insister sur le maintien du contact humain et d'une culture d'échange entre les personnes. »

ou à la santé – où la pluridisciplinarité est de mise. Ainsi, il est presque devenu impensable de faire des études supérieures en administration sans faire de stage à l'étranger, aux États-Unis, au Mexique ou en Europe. Et pour ce qui est des études post-doctorales et du secteur de la recherche, on va exactement dans le même sens ; vers une multiplication des problématiques d'interdépendance. »

La « cyber-révolution éducative »

De son poste d'observateur et d'acteur, **Michel Umbriaco** de la Têluq souligne d'abord qu'après la télé, le multimédia et les espaces virtuels sont aujourd'hui les porteurs de la « cyber-révolution éducative ». Et que l'université virtuelle est un des mythes habituellement associés à la mondialisation et à son impact sur

l'université de demain. Il qualifie en fait cette vision de « pédagogie du fil dans le mur » ; comme s'il suffisait de se brancher pour être éduqué... « Évidemment, explique-t-il, certains administrateurs – surtout d'universités en région – misent sur les possibilités offertes par les TIC pour être plus concurrentiels sur le marché universitaire québécois et, qui sait, sur le nouveau marché mon-

Pour obtenir le meilleur des deux mondes, l'on devra, selon lui, parvenir à simuler la situation d'un groupe de type campus avec toutes ses qualités de spontanéité, de socialisation, d'interactions cognitives et affectives, tout en offrant la flexibilité de la formation médiatisée qui permet à des étudiants d'apprendre de façon autonome avec le minimum de contraintes d'espace et de temps. « C'est à un déplacement du centre d'intérêt de l'éducation que nous sommes conviés », poursuit Michel Umbriaco. « Il nous faut passer de notre insistance sur les technologies, les professeurs et même le contenu à un "recentrage" sur l'étudiant. Les résultats de recherches actuelles nous laissent entrevoir de nouvelles pistes de solutions : on peut maintenant recréer dans un espace virtuel des relations symboliques interpersonnelles chaudes. Avec le développement de l'informatique cognitive et des réseaux à haut débit, avec tous ces systèmes

de communication puissants, interactifs et polyvalents, nous sommes capables de présenter des informations, de créer une "présence virtuelle" permettant une communication plus naturelle et de supporter la construction de connaissances d'un individu ou de groupes d'individus. »

Bref, à travers le développement de ces nouvelles réalités médiatiques, on doit espérer que la pédagogie demeure prioritaire et dirige les

applications technologiques.

Un printemps chaud

Prochaine étape à l'agenda de la mondialisation : le Sommet des Amériques qui se tiendra à Québec en avril 2001. Tous les pays d'Amérique, de la Terre de feu au pôle Nord et de l'Atlantique au Pacifique, tenteront d'y jeter les bases d'une union économique globale dans la foulée des accords qui unissent déjà le Mexique, les États-Unis et le Canada. C'est une rencontre cruciale (voir notre encadré). Et tout ce qui grouille de partis politiques, de groupes d'intérêts et de groupes de pression s'y prépare activement depuis plus d'un an. Là aussi il y a les pour et il y a les contre, on le devine.

Que retiendra-t-on du Sommet des Amériques de Québec ? Des images dramatiques à la Seattle, corps policier casqué et boucliers, les murs jonchés de débris. Ou aura-t-on donné un nouvel élan à Québec par la tenue d'un sommet démocratique ? ■